



## **Proposition aux organisateurs de manifestations d'un programme « Manif à DD du Parc du Pilat »**

**Le Parc du Pilat propose un partenariat avec les organisateurs de manifestation reposant sur les contacts humains : une proximité entre les organisateurs et les techniciens du Parc est nécessaire pour que cette action soit opérationnelle, adaptée à chaque situation et pérenne. Un contrat est passé entre l'organisateur et le Parc pour s'engager dans ce projet en commun.**

### **Objectifs :**

- Amener les organisateurs à s'approprier les enjeux que représente leur manifestation pour le Pilat et agir en conséquence.
- Pour le Parc, bien connaître les « risques et potentialités » liés à cette manifestation pour mieux y répondre.

### **Méthode**

Parc et organisateurs s'engagent sur un travail en commun, avec un minimum d'échanges, la validation d'une liste d'actions d'amélioration, un suivi et une évaluation. Cette méthode passe essentiellement par des réunions et des rencontres : temps à dégager et engagements à travailler ensemble.

1. réunion avec les chargés de mission Parc concernés (2 à 4 personnes) et les organisateurs (permanents + décideurs) pour pointer les enjeux DD de leur manif DD, lister des actions possibles à mettre en oeuvre concrètement – la check liste sert de trame de travail. Une liste d'actions à mettre en oeuvre potentiellement par l'organisateur sera élaborée à l'issue de la réunion.
2. l'organisateur valide sa liste sur laquelle il souhaite travailler. Ce document servira de base à la suite du partenariat.
3. le Parc ajoute à cette liste des éléments de suivi opérationnel (les enjeux, ce que l'organisateur propose de travailler, ce qu'il a vraiment fait et les résultats obtenus) L'organisateur se charge de l'auto-évaluation
4. rencontre de suivi intermédiaire entre le chef de file du Parc et l'organisateur
5. réunion bilan d'après l'outil de suivi opérationnel (et d'auto-évaluation) développé pour cette manifestation, et perspectives pour l'année suivante (démarche d'amélioration continue)

### **Bonus**

Le Parc propose un kit de communication d'affichage de la manifestation durable (un label « manif engagée dans... » et un panneau d'explication de ce qui a été travaillé ensemble pour cette manifestation)

Avec ce kit de communication, des supports pratiques à l'image du programme pourront être proposés aux organisateurs de manifestations : flèches, panneaux (parking, toilettes, ...) petit poteau de balisage de sentier, sacs poubelle, supports pour trier les poubelles, gobelets en plastique (consignés), ...

## **Le contrat**

- **Le Parc**

Le Parc offre un cadre pour aborder tous les points liés à une manifestation DD.

Grâce à ses compétences et sa bonne connaissance du terrain, le Parc apporte des solutions techniques (Maison de la mobilité, contacts sur le territoire Pilat), du matériel (prêt) des pistes d'amélioration calibrées pour cette manifestation.

Le Parc s'engage à donner du temps : organiser une réunion transversale entre toutes les compétences nécessaires.

- **L'organisateur**

L'organisateur présente tous les contours de sa manifestation au Parc, accepte de se voir poser des questions.

L'organisateur dégagera du temps pour participer au minimum à 2 réunions avec le Parc. Les personnes directement impliquées dans l'organisation devront être présentes à ces rendez-vous.

L'organisateur s'engage à mettre en œuvre les points d'amélioration définis conjointement et à en effectuer le suivi.

### **Conditions de réussite :**

- nécessité de transparence et de jouer le rôle de la part des organisateurs ,
- nécessité de débiter le travail très en amont de la manifestation ,
- la posture du Parc : le Parc pointe les enjeux, suscite les actions possibles, et ce sont les organisateurs qui proposent (et valident) les actions qu'ils se sentent en mesure de mettre en œuvre.

**Les demandes de participation au programme « Manifs à DD »**

sont à transmettre à Florence Costé au 04 74 87 52 01 ou [fcoste@parc-naturel-pilat.fr](mailto:fcoste@parc-naturel-pilat.fr)